

Numéro 101 - 20 juillet 2016

Non aux États-Unis des monopoles de l'Amérique du Nord et à leur programme de guerre!

De nouvelles mesures menaçantes sont déposées par le gouvernement Trudeau

PDF



Non aux États-Unis des monopoles de l'Amérique du Nord et à leur programme de guerre!

• De nouvelles mesures menaçantes sont déposées par le gouvernement Trudeau

L'exercice maritime RIMPAC 2016

• La participation du Canada aux exercices de guerre géants dans le Pacifique sous la direction des États-Unis

Non aux États-Unis des monopoles de l'Amérique du Nord et à leur programme de guerre!

De nouvelles mesures menaçantes sont déposées par le gouvernement Trudeau

Au cours des deux dernières semaines de la session parlementaire, les libéraux ont présenté trois nouveaux projets de loi à la Chambre des communes qui contribuent à placer le Canada encore

plus fermement entre les mains d'agences de sécurité américaines tout en maintenant le secret sur les opérations occultes et les activités sales des agences de police contre les peuples canadien, américain et mexicain. Les libéraux s'approprient les mesures du gouvernement Harper, qui permettent aux agences de sécurité américaines d'opérer de façon permanente au Canada et de commander les agences de sécurité canadiennes, violant grossièrement la vie privée et les droits civils des Canadiens. En même temps, le gouvernement met en place les moyens de garder secrètes et sous le tapis toutes ces mesures.

Dévoilement du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Le 16 juin, le gouvernement a déposé le projet de loi C-22, Loi constituant le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et modifiant certaines lois en conséquence . Le projet de loi prévoit la « surveillance parlementaire » par les libéraux des agences de sécurité qui utilisent déjà les pouvoirs arbitraires qui leur ont été octroyés par les conservateurs avec l'appui des libéraux par le biais du projet de loi C-51, un projet de loi auquel les Canadiens se sont massivement opposés. Au lieu d'abroger cette loi et les pouvoirs arbitraires élargis qui sont accordés aux services de police et aux agences de sécurité, leur permettant de violer les droits fondamentaux des Canadiens, les libéraux sont en train d'enchâsser ces pouvoirs et de s'assurer que les activités sales menées en vertu de la « loi antiterroriste » demeurent secrètes tout en créant l'illusion qu'ils assurent la transparence grâce à un comité « de surveillance ».



Le Comité sera un comité statutaire de parlementaires nommés par la branche exécutive du gouvernement et agissant en son sein. Cela, dit-on, va « donner au Comité un haut degré d'indépendance ainsi qu'un accès aux renseignements classifiés du gouvernement, tout en prévoyant les mesures de contrôle nécessaires en ce qui a trait à l'utilisation et à la divulgation de ces renseignements ». En d'autres termes, il va fonctionner sous le contrôle de l'exécutif.

On dit que le Comité aura « un mandat pangouvernemental et un accès privilégié à des informations hautement classifiées pour examiner les activités de sécurité et de renseignement nationaux ». Qui va décider de ce qu'il peut et ne peut pas examiner et de ce qu'il peut et ne peut pas signaler est une question sérieuse.

Le Comité sera composé de membres du Parlement et de sénateurs, tous nommés par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Il sera composé de neuf membres, deux du Sénat et sept de la Chambre des communes (avec un maximum de quatre députés du parti au pouvoir). Les libéraux décrivent leur comité comme étant multipartite.

Les membres du Comité seront tenus d'obtenir une autorisation de sécurité et de prêter un serment du secret avant de prendre leur poste au sein du Comité, et devront maintenir la confidentialité des informations qu'ils reçoivent. Les membres du Comité recevront leur

autorisation de sécurité du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), l'agence même qu'ils sont chargés de « surveiller ». Selon le serment du secret, les membres du Comité jurent qu'ils « ... fer[ont] preuve de loyauté envers le Canada et son peuple, dont je partage les convictions démocratiques, respecte les droits et libertés » mais « ne communiquerai à personne ni n'utiliserai des renseignements obtenus à titre confidentiel en raison de ma qualité de membre de ce comité ». Tout ce qu'un ministre déclare comme étant hors-limites, pour quelque raison que ce soit, doit être maintenu secret sinon des accusations pourraient être portées contre les membres du Comité en vertu de la législation sur les secrets d'État. Le projet de loi le dit clairement : « Les membres ne seraient pas en mesure d'invoquer l'immunité parlementaire en cas de divulgation de renseignements classifiés. »



En ce qui a trait à qui décide ce qui sera examiné et ce qui ne le sera pas, le projet de loi dit clairement qu'un ministre aurait le pouvoir d'arrêter un examen entrepris par le Comité s'il était préjudiciable à la sécurité nationale. De plus, les ministres peuvent retenir ce qu'ils jugent être des « renseignements opérationnels spéciaux » si, de l'avis du ministre, leur divulgation porterait « atteinte à la sécurité nationale ». Cela signifie que si un ministre ne veut pas que quelque chose soit divulgué, même s'il doit fournir des raisons à l'interdiction de divulgation, celles-ci sont fournies à un comité qui ne peut pas divulguer quoi que ce soit qui est considéré comme « classifié ». Par exemple, une « raison » pourrait être que la divulgation compromettrait nos relations avec les États-Unis et l'affaire s'arrêterait là. Rien de plus n'est requis et il n'existe aucune imputabilité.

En outre, une fois qu'un rapport est complété par le Comité, le gouvernement l'examinera avant qu'il ne soit déposé pour s'assurer qu'il « [ne] contient pas d'informations classifiées », et c'est le gouvernement qui va en décider sans que quiconque au Comité puisse contester publiquement la décision. Cela montre bien que si l'objectif est de fournir une impression d'imputabilité, en fait, l'arbitraire et le secret sont érigés en principe de gouvernance.

De nouvelles mesures aux frontières pour contrôler le mouvement des personnes et des marchandises

Le 15 juin, les libéraux ont présenté le projet de loi C-21, *Loi modifiant la Loi sur les douanes*. La loi permettra à l'Agence des services frontaliers du Canada d'être informée par les agences frontalières des États-Unis lorsque quelqu'un quitte le Canada à un poste frontalier terrestre et il permettra aux agents frontaliers canadiens d'inspecter les marchandises normalement exemptes de contrôles en vertu de la *Loi sur les douanes* et de partager les informations de voyage des Canadiens qui quittent le Canada avec le ministère de l'Emploi et du Développement social aux fins d'administrer la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*. Bien que les détails ne soient pas présentés clairement, ce traçage du mouvement des Canadiens traversant les frontières terrestres peut préparer le terrain pour que les gouvernements utilisent ces informations pour refuser ou limiter l'accès à des prestations qui proviennent d'autres programmes sociaux également.

Le projet de loi C-21 fait partie des plans du Canada et des États-Unis de mettre en place un

dispositif de sécurité unique sous le contrôle des États-Unis. Tout mouvement vers l'Amérique du Nord et entre les pays en Amérique du Nord sera suivi et répertorié dans des banques de données d'« évaluations des risques » et d'autres banques de données. Le profilage des citoyens et des résidents en fonction des méta-données et des habitudes de voyage en fera des cibles de surveillance et de persécution bien qu'ils n'aient commis aucun crime.

A

L'exercice maritime RIMPAC 2016

La participation du Canada aux exercices de guerre géants dans le Pacifique sous la direction des États-Unis



Des navires de guerre à Pearl Harbor, dans le cadre des exercices de guerre RIMPAC.

(Marine américaine)

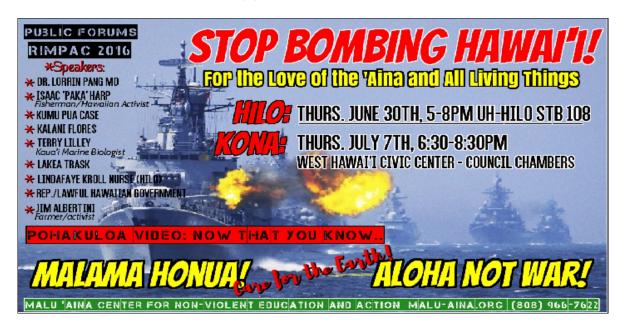
Du 30 juin au 4 août 2016, les impérialistes américains, dans le cadre de l'intensification de leurs préparatifs de guerre dans le monde, mènent autour des îles hawaïennes et du sud de la Californie les plus grands exercices de guerre maritimes au monde appelés Rim of the Pacific (RIMPAC). Le Canada participe encore une fois à ces exercices de guerre comme il l'a fait à tous les deux ans depuis qu'ils ont débuté en 1971.

Cette année, RIMPAC mobilise 26 pays, 45 navires, 5 sous-marins, plus de 200 avions et 25 000 personnes. L'édition 2016 se déroule dans le cadre du pivot américain vers l'Asie qui a commencé sous le régime Obama et dont font partie les tentatives d'isoler la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Plus tôt cette année, les plus grands exercices de guerre jamais vus en Asie, Key Resolve/Foal Eagle 2016, visaient directement l'invasion de la RPDC. Le pivot vers l'Asie constitue aussi une menace à la Chine, à la Russie et à la RPDC par l'installation en Corée du Sud du système de missiles antibalistiques Terminal High Altitude Area Defense et par

l'ingérence des États-Unis dans les différends territoriaux en mer de Chine méridionale.

RIMPAC est utilisé par les États-Unis pour intégrer d'autres pays sous son commandement et son contrôle, pour les entraîner dans les aventures des impérialistes américains et comme une démonstration de force. L'armée américaine présente ces préparatifs de guerre sous un jour banal et trompeur. Elle dit que RIMPAC « offre une occasion de formation unique qui aide les participants à favoriser et maintenir des relations de coopération qui sont essentielles pour assurer la sécurité des voies maritimes et la sécurité des océans du monde ».

L'opposition à RIMPAC



Les militants antiguerre, les écologistes, les gens qui exigent la souveraineté de Hawaii (un royaume indépendant avant son annexion par les États-Unis en 1893) sont parmi ceux qui organisent des actions pour s'opposer à RIMPAC 2016 dans le cadre du mouvement plus large qui s'oppose à la présence militaire des États-Unis à Hawaii. Comme ce fut le cas pendant 50 ans des activités d'occupation de la marine américaine contre les habitants de Vieques à Porto Rico, la zone d'entraînement de l'armée américaine à Pohakuloa sur l'île de Hawaii a causé de graves dommages à l'environnement et aux populations locales qui demandent depuis longtemps que l'armée quitte la région et s'assure de réhabiliter les terres occupées. Le Centre pour l'éducation et l'action non violente de Malu' Aina (Terre de Paix) a écrit ce qui suit dans une déclaration émise le 29 juin :

- « Les États-Unis mènent actuellement des guerres dans au moins six pays, provoquent et risquent de causer de nouvelles guerres avec d'autres pays, y compris une éventuelle guerre nucléaire avec la Russie et la Chine.
- « Pendant ce temps, RIMPAC (la ceinture du Pacifique), le plus grand exercice de guerre au monde dirigé par les États-Unis est en train de prendre place à et autour de Hawaii. [...]
- « Au cours de l'exercice RIMPAC, des pays mènent des opérations de tirs réels qui incluent des armes sol-air, des missiles air-air, des tirs d'armes au sol, des bombes guidées par laser et des rondes de tir d'artillerie navale provenant des navires de guerre combattants. Des unités font des sorties aériennes et larguent des bombes. Des forces terrestres font des débarquements amphibies et effectuent des tirs réels. Dans l'ensemble, différentes épreuves de formation sont prévues dans toutes les zones d'opérations hawaïennes, dont la baie Kaneohe, la base des forces aériennes

Bellows, l'installation de tirs de missile pour le Pacifique, la zone d'entraînement de Pohakuloa, etc.

« Il a été confirmé que des tirs réels aériens et terrestres de RIMPAC auront lieu à Pohakuloa dans le centre de l'île de Hawaii durant le mois de juillet. Pohakuloa est contaminée par les radiations émises par l'uranium appauvri (UA) et par un large éventail d'autres toxines militaires. Les bombardements continus risquent de propager la contamination en aval, mettant en danger la vie des troupes, des résidents et des visiteurs. L'UA est particulièrement dangereux lorsque de petites particules sont inhalées et peuvent provoquer des cancers, des malformations congénitales et des dommages génétiques. En bref, RIMPAC est une attaque contre l'environnement aérien, terrestre et maritime de Hawaii! Nous voulons que cela cesse!

« Libérons Hawaii et le monde de la malédiction du militarisme et de la guerre! »



Les participants au RIMPAC 2016

L'organisation-hôte de RIMPAC est la Flotte du Pacifique des États-Unis qui est dirigée par la vice-amirale américaine Nora Tyson, la commandante de la Troisième flotte des États-Unis, qui est aussi commandante de la Force opérationnelle combinée. Le contre-amiral de la Marine royale canadienne Scott Bishop est le commandant en second de la Force opérationnelle combinée alors que l'amiral Koji Manabe de la Force maritime d'autodéfense japonaise en est le vice-commandant. Parmi les autres dirigeants principaux de la force opérationnelle combinée, on compte le Commodore Malcolm Wise de la Marine royale australienne qui commande la composante maritime, le brigadier général Blaise Frawley de l'Aviation royale canadienne qui commande la composante aérienne et le Commodore James Gilmour de la Marine royale de Nouvelle-Zélande qui commande la force amphibie.

L'exercice cette année comprend des forces des pays suivants : Australie, Brunei, Canada, Chili, Chine, Colombie, Danemark, France, Allemagne, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, République de Corée (Corée du Sud), République des Philippines, Singapour, Thaïlande, Tonga, Royaume-Uni et États-Unis. L'Australie, comme le Canada, a participé de concert avec les États-Unis à chaque RIMPAC. Le Danemark, l'Allemagne et l'Italie y participent cette année pour la première fois.

Le site web de la Marine américaine évoque l'absence du Brésil à cause « d'engagements imprévus ». L'absence la plus remarquable est celle de la marine russe, ce qui montre que ces exercices de guerre visent en partie la Russie.

On note aussi la participation de plusieurs pays européens qui sont situés très loin de l'océan Atlantique. Pourquoi participent-ils au RIMPAC sinon parce qu'ils sont membres de l'OTAN ?

La participation du Japon à ces exercices agressifs de guerre est également digne de mention compte tenu du fait que le gouvernement du premier ministre Shinzo Abe est en train d'essayer de réviser la constitution du pays pour en retirer la limitation actuelle du déploiement des forces japonaises à l'autodéfense nationale.

En ce qui concerne la participation de la Chine, l'agence Xinhua écrivait le 29 juin qu' « une flotte chinoise composée d'environ 1200 soldats et officiers est arrivée à Pearl Harbor mercredi (le 29 juin) afin de prendre part à l'exercice maritime multinational Rim of the Pacific (RIMPAC 2016). C'est la deuxième fois que la marine chinoise prend part au RIMPAC. La flotte, PLAN TG-XI'AN, est composée du destroyer lance-missiles *Xi'an*, de la frégate lance-missiles *Hengshui*, du navire de ravitaillement *Gaoyouhu*, du navire-hôpital *Peace Ark*, du navire de sauvetage de sous-marins *Changdao*, de même que de trois hélicoptères, d'une escouade marine et d'une escouade de plongeurs.

- « Selon l'entente conclue entre la Chine et les États-Unis, la Marine chinoise va prendre part à des exercices de tirs, de contrôle de dommages et de sauvetage, d'activités antipiraterie, de recherche et de sauvetage, de plongée et de sauvetage sous-marin. Il y aura aussi des événements sportifs et des échanges.
- « La flotte a levé l'ancre le 15 juin à partir d'un port militaire de la ville de Zhoushan située dans la province du Zhejiang dans la partie est de la Chine. Au moment du départ, le commandant adjoint de la marine Wang Hai a dit que la mission était importante pour 'la relation de nouveau type entre grands pays ' entre la Chine et les États-Unis et que c'était aussi une bonne façon de promouvoir la coopération et les échanges entre les forces armées. »

L'absence de la Russie, un grand pays de la côte du Pacifique. mais l'inclusion de la Chine de même que la participation de pays européens qui sont très éloignés du Pacifique illustre l'objectif réel du RIMPAC qui est d'imposer les États-Unis comme gendarme de l'Asie-Pacifique et de tenir leurs rivaux en échec.

La participation du Canada

Le Canada a envoyé 4 navires de guerre, plusieurs avions et plus de 1500 marins, militaires et aviateurs à l'exercice RIMPAC 2016. La composante maritime est composée des frégates de classe *Halifax* HMCS *Calgary* et HMCS *Vancouver*, de même que des vaisseaux de défense côtière HMCS *Saskatoon* et HMCS *Yellowknife* et d'une équipe de plongeurs démineurs. Comme il l'a été mentionné plus haut, les commandants militaires canadiens assument différentes positions de leadership dans l'exercice.

Dans un reportage sur le départ des vaisseaux canadiens pour RIMPAC, Xinhua écrivait le 14 juin :

- « En plus d'assumer leurs responsabilités pour cet exercice, les navires de guerre de classe *Kingston* vont aussi effectuer des tests et des exercices comprenant de l'équipement avancé en contre-mesures en matière de mines, lesquelles réduisent les risques pour les marins et les navires de guerre tout en améliorant l'interopérabilité des pays alliés.
- « Les HMCS *Calgary* et *Vancouver* vont tester des systèmes d'armements et des améliorations qui ont été apportées à leur équipement. RIMPAC va donner l'occasion aux navires de guerre canadiens de tester des contre-mesures électroniques conçues pour mieux protéger les marins et

les navires de guerre qui opèrent dans des zones de guerre et de lancer des missiles Evolved Sea Sparrow et Harpoon de même que des torpilles lourdes afin d'améliorer la capacité de combat des navires de classe *Halifax*. »

Le ministre de la Défense nationale Harjit Sajjan a déclaré ce qui suit dans un communiqué de presse émis le 31 mai : « Le Canada a participé à tous les exercices RIMPAC depuis 1971. Au cours des années, notre participation nous a aidés à établir et à entretenir des relations de collaboration avec nos alliés et nos partenaires dans la région. Le RIMPAC 2016 fournira encore une fois aux Forces armées canadiennes une précieuse occasion d'entraînement, tout en permettant au Canada de démontrer son leadership et son excellence opérationnelle à l'étranger. »

Dans le même communiqué, le ministère de la Défense nationale décrit ainsi les « objectifs du Canada » au RIMPAC 2016 :

- « Cet exercice biennal permet à tous les services (Armée canadienne, Marine royale canadienne et Aviation royale canadienne) de s'entraîner dans un environnement interarmées de concert avec leurs alliés et leurs partenaires internationaux.
- « Les forces interarmées déployées dans le cadre du RIMPAC sont composées de personnel et de ressources provenant de l'ensemble du Canada, et peuvent provenir d'une partie ou de l'ensemble des principaux responsables de la mise sur pied de la force des Forces armées canadiennes.
- « Les objectifs des FAC au cours de l'exécution du RIMPAC sont les suivants :

préparer et mettre en place des plans pour permettre à l'armée, à la marine et à la force aérienne de travailler comme force interarmées dans le contexte de la coalition multinationale ;

améliorer la capacité des FAC à mener des missions internationales conformément aux buts du gouvernement du Canada ;

développer des compétences et des procédures conçues pour encourager l'exploitabilité, l'état de préparation, la communication avec les partenaires et les capacités d'intervention en cas de crise. »

Ces justifications et ces soi-disant objectifs du Canada avec sa participation constituent des efforts honteux pour masquer l'asservissement du Canada aux intérêts impérialistes américains et au diktat de la raison du plus fort par lequel on cherche à résoudre toutes les questions par la menace du recours à la force et le recours à la force.

Les travailleurs du Canada et du Québec doivent rejeter fermement la participation du Canada au RIMPAC 2016 et à tous les préparatifs de guerre, à l'agression et à la guerre menés par les États-Unis. Ils doivent édifier un gouvernement antiguerre pour que le Canada soit une force de paix dans le monde qui permet à tous les pays de vivre en sécurité en soutenant les principes du droit international dont l'objectif fondamental est de faire en sorte que les conflits sont résolus par des moyens pacifiques.

(Sources: Voice of Revolution, ministère de la défense nationale, Naval Today, Xinhua, Malu 'Aina)

A

Lisez Le Marxiste-Léniniste
Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca